



Engagés et déterminés le 21 Septembre, mobilisons-nous pour la Paix

La journée internationale de la paix est célébrée chaque année le 21 septembre. Elle est dédiée à la paix et particulièrement à l'absence de guerre. L'ONU recense une cinquantaine de conflits dans le monde.

Elle est observée dans de nombreux pays depuis sa création en 1981.

Depuis plusieurs décennies et le renforcement de l'OTAN en particulier, les gouvernements sont sommés d'augmenter leurs budgets militaires. Qui dit augmentation des budgets, dit augmentation de fabrication et de ventes des armes et donc développement de conflits armés. C'est lors de l'élection de Macron en 2017 que le ministère de la Défense s'est transformé en ministère des Armées. Est-ce un signal ?

Depuis février 2022, l'OTAN impose à tous les pays de fournir l'Ukraine en armement. Comme « les stocks » se révélaient insuffisants, il s'agissait de trouver les moyens de produire plus et plus vite afin d'aider l'Ukraine. C'est à partir de ce moment qu'intervient « l'économie de guerre ». En France la Loi de Programmation Militaire 2024-2030 atteint 413 milliards d'euros et l'équilibre ne peut être réalisé que par la vente des armes à l'export.

Chacun comprendra que dans ces conditions, aucune démarche diplomatique n'est engagée pour le cessez le feu.

L'autre face de l'économie de guerre ce sont les attaques sociales lancées contre les peuples dans les pays indirectement touchés par un conflit armé. Puisque les budgets d'armement augmentent, il faut bien des contre parties ! Il s'agit de réduire les budgets nécessaires à la population (école, santé, services publics) et de revenir sur des conquêtes sociales et des remises en question de droits et libertés.

A chaque discours, à chaque occasion, Macron utilise le mot « réarmement » quel que soit le sujet, y compris pour la natalité.

L'économie de paix, une valeur fondamentale portée par la **CGT**. Le droit à la paix, à la sécurité et à la liberté de circulation de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des Etats et des institutions internationales.

Pour la **CGT**, ce sont toujours les travailleurs et les populations civiles qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent.

L'intervention syndicale sur toutes ces questions est indispensable car lutter à tous les niveaux contre le capitalisme mondialisé participe du droit à la paix.

La **CGT** revendique :

- **Que toute production d'armes soit mise sous tutelle intégrable de la Nation et de ses représentants avec la création d'un Pôle Public National de l'industrie de défense.**
- **Le retrait de la France de l'OTAN, bras armé de la politique hégémonique des USA dans le monde**
- **Une réforme de l'ONU, en particulier du Conseil de sécurité.**

Le 21 septembre , la FNTÉ-CGT appelle tous les salarié-es et les retraité-es à contribuer au succès de la Journée Internationale de la Paix .



• Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT •

263 rue de Paris - Case 541 - 93515 MONTREUIL CEDEX

Tél. 01.55.82.89.16 - trav-etat@cgt.fr